

Créteil, le 15 décembre 2021

Après avoir ruiné l'existence du Baccalauréat National, Ministre et Recteur s'attaquent directement aux cours existants ...

Est-ce cela, Monsieur le Ministre, votre « école du futur » ?

En cette fin d'année 2021, le constat est partout le même : les professeurs absents, même pour une longue durée (congé maternité par exemple...), ne sont pas remplacés. Deux professeurs d'éco-droit-gestion non remplacés au lycée Louise Michel de Bobigny ! Un professeur de musique non remplacé depuis la rentrée au collège Fabien de Montreuil alors qu'il a en charge une CHAM ! Des élèves privés en même temps de professeur d'anglais, d'histoire-géographie, de français, de musique dans un collège d'Aulnay ! Ceux du collège Joliot-Curie de Fontenay privés de SVT, anglais et histoire-géographie ! Des lycéens privés de deux professeurs de spécialité en même temps (anglais et Sciences Physiques) ...

Lorsque, à l'initiative de FO, les collègues contractuels licenciés se sont rassemblés pour exiger leur réemploi sur des contrats d'un an, le secrétaire général a répondu mi-septembre qu'il « *avait trop de professeurs de maths et de français* » par rapport aux besoins. Trop de professeurs de maths et de français, alors qu'au seul collège, REP+,

Monsieur le Recteur, Monsieur le Ministre, accepter qu'un seul cours reste sans professeur qualifié, c'est remettre en cause le sens même de notre enseignement !

C'est ôter sa valeur à chaque cours de chaque professeur, puisqu'il serait possible de faire sans, au nom de la doctrine budgétaire de l'enveloppe fermée !

Il y a une cohérence sinistre entre ce constat et la suppression par le ministre du Baccalauréat national. Au sein d'une académie comme la nôtre, l'existence de ce diplôme national offrait une double garantie : celle de maintenir, contre vents et marées, une certaine exigence de niveau ; et celle d'obliger, en collège comme en lycée, au respect des programmes nationaux, et, ce qui va avec, horaires nationaux pour les enseignements disciplinaires et statuts nationaux pour les enseignants. Le maintien du Baccalauréat national constituait pour le Ministère un obstacle insupportable à la déréglementation débridée qu'il appelait de ses vœux.

C'est donc toute l'École publique qui est menacée par la disparition de cette clé de voûte qu'était le Baccalauréat National. Le principe même que les cours se tiennent semble abandonné par les décisionnaires de l'Éducation Nationale, rigueur budgétaire, « enveloppe fermée » et « plafond d'emplois » obligeant.

Lolive de Pantin, deux classes de 3^e et une classe de 6^e n'ont pas eu de professeur de français pendant trois mois en cette rentrée et qu'il manque toujours quatre collègues.

Partout, c'est la même Bérézina, la même remise en cause pour les jeunes de leur droit à tous les enseignements, droit que le Ministère devrait être tenu de mettre en pratique dans tous les établissements.

Interpelé lors du Comité Technique Académique du 13 décembre dernier, le Recteur de l'académie de Créteil a nié l'étendue du désastre et s'est au contraire félicité des efforts déployés par le ministère (150 postes de remplacements en septembre, 171 en octobre, 50 en novembre et 20 en décembre a-t-il précisé). Oubliant qu'il a envoyé en juillet dernier 2630 lettres de licenciement aux collègues en CDD, il a même osé désigner comme responsables de la pénurie, les contractuels qui refuseraient leurs affectations !

On comprend mieux pourquoi les PLE présentés ces dernières semaines rivalisent d'ingéniosité pour « bricoler » des notes quand il n'y a pas de moyennes trimestrielles ou quand elles ne paraissent pas « significatives ». Le contrôle continu permet ce bricolage : peu importe ce qui est évalué, peu importe si les élèves ont eu tous leurs cours ou pas, l'important est de produire une note locale, quelle qu'elle soit, pour un diplôme local, de toute façon, sans valeur !

Cette boîte de Pandore de la déréglementation ouverte par la disparition du Baccalauréat national frappe dans un même mouvement collèges et lycées.

Devrions-nous nous accommoder de la perte de tant d'heures de cours , comme nous y invite la direction du Rectorat ?

Devrions-nous nous résigner à la généralisation de la déréglementation -permise par la suppression du Baccalauréat national ?

Notre indignation appelle une réplique à la hauteur : le SNFOLC Créteil décide de jeter toutes ses forces en défense de l'École publique, pour la préservation des statuts nationaux et le retour au Baccalauréat national dès 2022.

Il se félicite de l'appel national SNES-SNEP-SNALC-SNCL-CGT-SUD-FNEC-FP-FO de ce 13 décembre « *Non au bac Blanquer ! Rétablissement des épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes pour la session de 2022* » et porte à la connaissance de toutes et tous le voeu adopté par les organisations académiques FSU-CGT-SUD et FO lors du comité technique académique du 13 décembre (cf. ci-dessous).

Il propose aux collègues de se réunir partout dès les premiers jours de la rentrée de janvier, si possible dans l'unité, pour prendre appui sur ces prises de position intersyndicales et réaffirmer l'exigence de retour au baccalauréat national dès 2022, et, dans le même mouvement, définir l'ensemble de leurs revendications : chaque remplacement exigé, chaque heure de cours, chaque allègement d'effectifs dans les classes, chaque création de poste revendiqués, chaque élément du statut dont on demande le respect, constituent autant d'obstacles aux mesures dislocatrices prises par le ministère !

Le SNFOLC Créteil réunira ses instances dès la rentrée de janvier pour discuter d'initiatives à prendre pour faire converger, si possible dans l'unité syndicale, ces cahiers de revendications.

Face à vous, Monsieur le Ministre, nous revendiquons haut et fort :

« Retour au Baccalauréat National dès 2022 !

Remplacement systématique de tous les professeurs absents !

Satisfaction des revendications ! »

**Vœu sur le Bac adopté lors du CTA Créteil du 13 décembre
par la FSU, la CGT Educ'action, SUD Education et la FNEC FP FO :**

Le CTA condamne la mise en œuvre forcée de la réforme du baccalauréat, l'importance désormais accordée au contrôle continu et l'obligation vaine faite aux équipes d'élaborer un PLE. Ces décisions autoritaires dégradent nos conditions d'exercice et établissent un contexte de pression permanente tant pour les personnels que pour les élèves. La gestion chaotique des convocations de personnel par le SIEC lors de la session 2021 n'a fait qu'ajouter au malaise général de nos collègues.

Il exige le retrait de ces PLE, le respect de la liberté pédagogique individuelle dans le cadre des programmes nationaux. Il exige l'abrogation de la réforme du Baccalauréat et du contrôle continu, et le retour à des épreuves nationales, terminales, anonymes, ponctuelles, avec des délais de convocation et de correction pour les jurys respectueux des conditions de travail des personnels

Il exige le rétablissement du Baccalauréat comme 1er grade universitaire, donc l'abrogation de la loi ORE-Parcoursup et de la sélection à l'entrée à l'université.

La FNEC-FP FO et le SNFOLC National ont décidé d'organiser une rencontre nationale pour la défense du baccalauréat national le 4 février prochain dans les locaux de la confédération *Force Ouvrière*.

Le SNFOLC Créteil y sera représenté.